

164. — 3 JUIN 1861. — *Arrêté royal par lequel le sieur Tesch (Victor), ministre de la justice, est chargé par intérim du ministère des finances.* (Monit. du 6 juin 1861.)

165. — 4 JUIN 1861. — *Loi relative au cours légal de la monnaie d'or française (1).* (Monit. du 6 juin 1861.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art 1^{er}. Les pièces d'or françaises qui sont frappées dans la proportion d'un kilogramme d'or fin pour quinze kilogrammes et demi d'argent fin, seront admises à leur valeur nominale comme monnaie légale, aussi longtemps qu'elles ont en France un cours légal à leur valeur nominale. Cette décision s'applique également aux pièces d'or d'autres États qui sont frappées en parfaite concordance avec les pièces françaises correspondantes.

Un arrêté royal déterminera, après examen, quelles sont les pièces d'or étrangères qui remplissent les conditions voulues, et qui peuvent être admises comme monnaie légale.

Art. 2. Le gouvernement est autorisé à frapper des pièces d'or de 20 et de 40 francs en conformité à la loi monétaire de 1832, et des pièces d'or de 10 et de 5 francs aux mêmes poids et dimensions que les pièces concordantes d'or françaises.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de la justice, chargé par intérim du ministère des finances, M. VICTOR TESCH.

166. — 4 JUIN 1861. — *Arrêté royal par lequel le sieur Liedts (Charles), ministre d'État, gouverneur de la province de Brabant, est nommé gouverneur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, en remplacement du comte Meus, décédé.* (Monit. du 6 juin 1861.)

167. — 4 JUIN 1861. — *Arrêté royal portant que les objets d'art et les produits industriels et agricoles, destinés à l'exposition internationale qui s'ouvrira à Londres en 1862, seront trans-*

portés gratuitement par le chemin de fer de l'État. (Monit. du 12 juin 1861.)

168. — 4 JUIN 1861. — *Arrêté royal approuvant les modifications apportées aux statuts de la Compagnie pour la fabrication du zinc et du bronze et des appareils d'éclairage.* (Monit. du 9 juin 1861.)

169. — 7 JUIN 1861. — *Arrêté royal par lequel le sieur Lebeau est promu au grade de grand-cordon de l'ordre de Léopold.* (Monit. du 9 juin 1861.)

Motifs. « Voulant, par un nouveau témoignage public, reconnaître les services rendus au pays par le sieur Lebeau (Joseph), ancien membre du congrès national, ministre des affaires étrangères en 1831 et en 1840, ministre de la justice de 1852 à 1854 (trois années et trois mois de fonctions ministérielles, trente et une années de fonctions parlementaires). »

170. — 7 JUIN 1861. — *Arrêté royal qui nomme grand-cordon de l'ordre de Léopold le sieur Frère-Orban (Walhère).* (Monit. du 9 juin 1861.)

Motifs. « Voulant, par un témoignage public, reconnaître les services rendus au pays par le sieur Frère-Orban, ancien ministre des travaux publics et des finances, membre de la chambre des représentants (huit années huit mois de fonctions ministérielles et quatorze années de fonctions parlementaires). »

171. — 7 JUIN 1861. — *Arrêté royal par lequel le vicomte Vilain XIII, officier de l'ordre de Léopold, depuis 1845, est promu au grade de grand-officier.* (Monit. du 9 juin 1861.)

Motifs. « Voulant, par un nouveau témoignage public, reconnaître les services rendus au pays par le vicomte Vilain XIII (Ch.), ancien membre du congrès national, ancien ministre des affaires étrangères, membre de la chambre des représentants (deux années sept mois de fonctions ministérielles et vingt-neuf années de fonctions parlementaires). »

(1) Présentation du projet à la chambre des représentants le 23 juin 1860. — Exposé des motifs, par M. Bart. Dumortier (*Annales*, p. 1699-1705). — Rapport le 6 février 1861, p. 594-603. — Discussion les 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27 et

28 février, 1^{er}, 2 et 5 mars et adoption le 5 mars. — Rapport au sénat le 9 avril 1861. — Discussion générale le 10 avril. — Rapport sur un amendement le 11 avril. — Discussion des articles le 11 et 12 avril et adoption le 12 avril.